



---

# communiqué

---

Date **Le 14 septembre 1993**

N° 177

Pour publication

## **LA PREMIÈRE MINISTRE CAMPBELL SIGNE LES ACCORDS NORD-AMÉRICAINS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE TRAVAIL**

L'honorable Tom Hockin, ministre du Commerce extérieur, a annoncé ce matin que la première ministre Kim Campbell a signé aujourd'hui l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement et l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail.

Le président des États-Unis, M. Bill Clinton, et le président du Mexique, M. Carlos Salinas de Gortari, ont fait de même aujourd'hui dans leurs pays respectifs.

M. Hockin, accompagné du ministre des Ressources humaines et du Travail, M. Bernard Valcourt, et du ministre de l'Environnement, M. Pierre Vincent, a déclaré que les deux accords viennent élargir les engagements pris par les trois pays dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en ce qui concerne l'établissement de normes de travail élevées et une croissance durable sur le plan environnemental.

Les textes juridiques, qui viennent donner un caractère formel aux deux ententes intervenues le 13 août dernier entre le Mexique, le Canada et les États-Unis, créent le cadre opérationnel nécessaire à la coopération dans les dossiers de l'environnement et du travail et mettent en place des mécanismes visant à garantir que chacun des trois pays respecte et fait appliquer sa législation en ces domaines.

«Notre objectif commun est de rehausser le niveau de vie et d'améliorer les conditions de travail de tous les travailleurs nord-américains, a déclaré M. Valcourt. L'accord sur le travail nous donne un cadre institutionnel qui permettra d'atteindre cet objectif.»

M. Vincent, quant à lui, s'est dit d'avis que l'Accord de coopération dans le domaine de l'environnement «témoigne de notre conviction que le développement économique doit se faire d'une manière qui respecte et protège l'environnement. En fait, une bonne politique économique, la politique commerciale incluse, va de pair avec une bonne politique en matière d'environnement».

M. Hockin s'est dit réjoui de cette nouvelle étape vers la mise en oeuvre de l'ALENA et des possibilités que celui-ci offre aux travailleurs canadiens. «Les exportations sont synonymes de croissance, et la croissance crée des emplois pour les Canadiens», a déclaré le Ministre.

M. Hockin a également rendu public le texte d'une entente entre les ministres des trois pays de l'ALENA établissant un groupe de travail pour faciliter le recours efficace aux dispositions du chapitre 8 de l'ALENA, qui porte sur les augmentations subites des importations.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874